



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E144569

VALABLE JUSQU'AU 20/04/2026

ÉDITÉ LE

08/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2015

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 06/03/2017
10 000

Raison sociale : SPE HABITAT

6 CHEMIN DE COURCELLES
14120 MONDEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONDEVILLE 2014B01264

Siret : 808 512 933 00041

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 65 50440-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002 152304/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000/002 152304/0

Téléphone : 02 31 06 16 40

Portable : 0642216323

Fax :

Site Internet : <http://www.spe-habitat.fr>

E-mail : contact@spe-habitat.fr

Responsabilité légale :

JOURDAN SEBASTIEN CO-GÉRANT / MASSERON TRISTAN CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	22/06/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	04/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	22/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	22/06/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/06/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	04/06/2024
o Isolation des combles perdus	04/06/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.